

Conseil local FCPE primaire de Liffré
liffre.fcpe.primaire@gmail.com

Lettre ouverte à Mr Barbier, Inspecteur de l'Education Nationale
(Circonscription de Liffré)
INSPECTION ACADEMIQUE
1, QUAI DUJARDIN
35000 RENNES

Copie à :

- DASEN
- Conseil régional
- Conseil général
- Mairie de Liffré
- Directrices des écoles publiques de Liffré
- Parents d'élèves des écoles publiques de Liffré

Monsieur l'inspecteur,

Chaque année, les parents d'élèves vous rappellent que les écoles de Liffré ont une configuration spécifique :

- 2 sites géographiques pour l'école élémentaire
- L'accueil des enfants des gens du voyage (10/an)
- Les enfants allophones (4 cette année)
- La classe ULIS (12 enfants)
- La construction de 115 logements par an
- L'école privée qui accueille les élèves de moins de 3 ans

Chaque année, vous informez l'école des ouvertures/fermetures de classe, et les parents sont informés par voie de presse !

Les critères de fermeture sont toujours opaques et votre seul argument est le nombre d'enfants moyen par classe. Avec ce seul critère, le mot « équité » est utilisé !! Celui-ci ne nous convient pas, l'équité n'est respectée que si les autres spécificités sont prises en compte.

En effet, la circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015 indique: « Une attention particulière est portée par l'IA-Dasen aux écoles ayant une Ulis dans les opérations de carte scolaire ». Nous insistons pour que cette attention soit bien prise en compte !

De plus, certains enfants arrivés récemment sur la commune ne parlent pas ou parlent peu français, un enseignant habilité « UPE2A » permettrait un meilleur apprentissage et aussi une organisation plus simple.

Pour rappel, le projet d'école que vous avez approuvé indique « Apprendre à travailler par groupes et à coopérer en tenant compte des élèves à besoins particuliers (enfants du voyage, élèves de la classe Ulis école, enfants allophones nouvellement arrivés en France) »

Alors au nom de cette équité, nous vous demandons d'étudier avec attention les spécificités de ce groupe scolaire en tenant compte de ses attributs qualitatifs et pas uniquement le nombre d'élèves moyen par classe !

Nous refusons cette fermeture de classe et demandons des moyens supplémentaires afin de maintenir la qualité d'enseignement sur la commune.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération.

Les parents d'élèves élus FCPE et le bureau de l'association